



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité le 4 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 040-224000018-20251127-SA_DES21_28_168-AR



Les Landes, le Département

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

m°SA-DES21/28-168

ARRETE

PORTANT DESIGNATION DE

MME CHRISTINE FOURNADET, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE,

EN TANT QUE REPRESENTANTE DU PRESIDENT

**A LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI
DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS**

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 3221 - 7 ;

VU le Code l'Environnement, et notamment ses articles R.541-21 et suivants ;

VU la délibération N° 2017.28.SP du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et son annexe 2 qui précisent le rôle de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et sa composition ;

VU le règlement intérieur de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets de la Région nouvelle-aquitaine ;

VU la délibération n° 1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU la vacance du siège de Conseiller départemental du Pays Tyrossais intervenue le 26 octobre 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° SA-DES 21/28-087 en date du 3 août 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Mme Christine FOURNADET, Conseillère départementale, est désignée pour remplir les fonctions de représentante du Président du Conseil départemental des Landes, en cas d'empêchement de sa part, à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le **27 NOV. 2025**

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental